



OFICINA  
DE ACOGIDA  
AL PEREGRINO  
CATEDRAL  
DE SANTIAGO

Ce « carnet de Pèlerin » est seulement destiné aux pèlerins circulant à pied, bicyclette ou cheval.

Il a pour objectif d'identifier le pèlerin et ne donne aucun droit.

Il sert deux objectifs:

- 1/ L'accès aux refuges qui offrent l'hospitalité chrétienne du chemin. Ces refuges ne sont pas gratuits; Il convient de Laisser une obole même à ceux qui ne demandent rien.
- 2/ La « Compostela » est attribuée seulement à celui qui fait le pèlerinage avec un sentiment chrétien: *devotionis affectu, voti vel pietatis causa* et seulement à ceux qui parviennent au tombeau de l'Apôtre de la cathédrale de Santiago, terme du pèlerinage Jacquaire, en ayant Fait les 100 derniers kilomètres à pied ou à cheval, ou les 200 derniers kilomètres à bicyclette, certifiant son passage avec au moins deux tampons par jour avec la date. Elle ne peut être obtenue qu'à la S.A.M.I Catedral de Santiago.

Il est nécessaire de respecter le règlement des Refuges de Pèlerins et d'y faire preuve de simplicité, de propreté, et de respect fraternel du bien être des autres. Soyez silencieux pour ne pas gêner le repos des autres.

Les pèlerins à pied sont prioritaires par rapport à ceux à bicyclette. Ceux effectuant leur pèlerinage avec l'appui d'une voiture doivent rechercher des hébergements distincts des refuges de Pèlerins.

Le porteur du présent carnet de pèlerin accepte ces conditions.

Signature



Cabildo de la Catedral de Santiago de Compostela